ART. 55 N° II-2287

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º II-2287

présenté par M. Giraud

ARTICLE 55

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 50 :

« D. – L'article 1740-00 AB du code général des impôts dans sa rédaction résultant du H...(le reste sans changement) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.